

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1400

28 juin 2011

### SOMMAIRE

BBA Aviation S.à r.l. ....	67195	Montaigne Marignan SA .....	67190
Brixton 2 Sàrl .....	67190	MP Kings Retail S.à r.l. ....	67154
De Agostini Invest S.A. ....	67200	MS Digital Download S.à r.l. ....	67154
Elektro Maas & Hahn S. à r. l. ....	67194	Natural Group .....	67177
Euro-Meubles .....	67200	Nittler René s.à r.l. ....	67189
Gamma Immo S.A. ....	67200	Pagiest International S.A. ....	67192
HC Luxembourg IV S. à r.l. ....	67165	Palmer Private S.A. SPF .....	67191
HC Romeo S.à r.l. ....	67166	Pan-Holding .....	67192
Intermediate Finance Europe II SICAR ..	67176	Parcadia Asset Management S.A. ....	67192
ITEC International Trade Exhibition Com- pany .....	67166	Pastel Consulting S.A. ....	67193
Jenebe International S.à r.l. ....	67166	PEN S.à r.l. ....	67193
KB24 Investments AG .....	67176	Private Equity Selection International (PE- SI) 1 S.A. ....	67190
Keystar S.A. ....	67165	Private Equity Selection International (PE- SI) 2 S.A. ....	67191
Landesbank Berlin International S.A. ....	67177	Pro-Mère S.A. ....	67191
Logistic S.A. ....	67188	Pro-Mère S.A. ....	67191
L&T Advisers S.à r.l. ....	67177	QS PDI S.A. SICAR .....	67193
LUXBOND Advisory .....	67188	Quilvest Luxembourg Services S.A. ....	67193
Luxcash Advisory S.A. Holding .....	67188	Redwell Studio Luxembourg S.à r.l. ....	67194
Lux Direct PDI S.à r.l. ....	67177	Ré Investissements & Participations S.A. .....	67192
Luxe France S.à r.l. ....	67177	Rica Investments S.à r.l. ....	67194
Luxembourg Securities Holdings S.A. ....	67167	Rivertrans S.A. ....	67199
Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A. ....	67188	Robur Invest S.A. ....	67199
Lux-Top 50 Advisory S.A. Holding .....	67187	Rovi International Solutions S.à r.l. ....	67189
Mancana S.A. ....	67189	Saint-Gobain Abrasives S.A. ....	67200
Manestan S.A. ....	67189	S.C.I. St. Lambert .....	67166
MENA Joint Investment Fund Manage- ment S.A. ....	67189	Selectum SICAV - SIF .....	67194
MLM Cartes S.à r.l. ....	67190	Triton III LuxCo A 11 S.à r.l. ....	67178

**MS Digital Download S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-4361 Esch-sur-Alzette, 7, avenue du Rock'N Roll.

R.C.S. Luxembourg B 147.899.

Die Aufstellung der vertretungsberechtigten Personen der Gesellschaft MS Digital Download SARL wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15. April 2011.

*Für die Gesellschaft*

JORAM MOYAL

*Avocat à la Cour (Luxembourg) / Rechtsanwalt (Berlin) / Solicitor (England & Wales) / Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2011058961/15.

(110066009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

**MP Kings Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 159.704.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the fifteenth day of March,

Before Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

Appeared the following:

MP Real Estate Investments W6 LLP, a company incorporated under the laws of United Kingdom, with registered office at 10 Gloucester Place, Portman Square, London W1U 8EZ United Kingdom, registered with Companies House under number OC362425,

represented by Ms. Eleanor Lever, private employee, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy, which, after having been initialed and signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, represented as above stated, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which it declares to establish as follows:

**Chapter I. Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Corporate Name.** There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company exists under the name of "MP Kings Retail S.à r.l".

**Art. 2. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is authorised to change the address of the Company's registered office inside the municipality of the Company's registered office.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

In the event that in the view of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

**Art. 3. Corporate Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

This includes, but is not limited to, investment in, acquisition of, disposal of, granting or issuing (without a public offer) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to hold real property as an investment, in particular (but not limited to) lands and buildings as well as rights equivalent to real property such as leaseholds and part-ownership rights, intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II. Share capital, Shares

**Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each.

In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** All the shares will be and remain in registered form.

When the Company is composed of a sole shareholder, the sole shareholder may freely transfer its/her/his shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely only amongst shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

The transfer of shares shall take place by notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the relevant share until that common representative has been appointed.

**Art. 7. Increase and Reduction of the Share Capital.** The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced once or several times by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles.

## Chapter III. Management, Board of managers, Auditors

**Art. 8. Management.** The Company shall be managed by one or several managers, whether shareholders or not (the "Manager(s)"). If several Managers have been appointed, the Managers will constitute a board of managers (the "Board of Managers"). At all times the majority of Managers shall be resident and ordinarily resident outside the United Kingdom and a person shall not be appointed as a Manager if as a result of such an appointment the Board of Managers would cease to consist of a majority of Managers resident and ordinarily resident outside the United Kingdom for tax purposes.

The Manager(s) shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine their number, their remuneration and the limited or unlimited duration of their mandate. The Managers will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they

may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to qualify the appointed Managers as Class A Managers and Class B Managers.

Even after the term of their mandate, the Manager(s) shall not disclose Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law.

**Art. 9. Meetings of the Board of Managers.** If the Company is composed of one sole Manager, the latter will exercise the power granted by the Law to the Board of Managers.

The Board of Managers will appoint a chairman (the "Chairman") from among its members. It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholder(s). Notwithstanding the above, the appointed Chairman shall not be resident nor ordinarily resident in the United Kingdom for tax purposes.

The Board of Managers will meet upon notice given by the Chairman or upon request of any Manager. The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers. In her/his absence the Board of Managers may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the place, the date, time and agenda of the meeting.

The notice may be waived by unanimous written consent by all Managers at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or such other place indicated in the notice but no meeting or adjournment thereof shall be held in the United Kingdom.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another Manager as her/his representative, provided that the appointed representative of a Manager resident and ordinarily resident outside the United Kingdom for tax purposes should be resident and ordinarily resident outside the United Kingdom for tax purposes.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at the relevant meeting. In case of a tied vote, the Chairman has a casting vote.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are to be considered as equivalent to a physical presence at the meeting. The Chairman of the meeting must, however, be physically present at the meeting. No Manager physically present in the United Kingdom at the time of any such meeting may participate in a meeting by means of videolink, telephone conference call or other electronic or telephonic form of communication.

A written decision signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Notwithstanding the above, any decision reached or resolution passed by the Board of Managers at a meeting which is held within the United Kingdom or at which a majority of the Managers is resident or ordinarily resident for tax purposes in the United Kingdom is present shall be invalid and have no effect.

**Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Managers.** The minutes of the meeting of the Board of Managers or, as the case may be, of the written decisions of the sole Manager, shall be drawn up and signed by all Managers present at the meeting or, as the case may be, by the sole Manager. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts thereof shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Managers or by any two Managers.

**Art. 11. General Powers of the Managers.** The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is vested with the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of administrative or disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

**Art. 12. Delegation of Powers.** The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may confer certain powers and/or special mandates to any member(s) of the Board of Managers or to any other person(s), who need not be a Manager or a Shareholder of the Company, acting either alone or jointly, under such terms and with such powers as the Manager or, as the case may be, the Board of Managers shall determine, provided that no such powers or mandates are appointed to any person who is resident or ordinarily resident in the United Kingdom for tax purposes.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may also appoint one or more advisory committees and determine their composition and purpose provided that no member of such advisory committees is resident or ordinarily resident in the United Kingdom for tax purposes.

**Art. 13. Representation of the Company.** In case only one Manager have been appointed, the Company will be bound toward third parties by the sole signature of that Manager as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Manager has delegated such signatory power, within the limits of such power.

In case the Company be managed by a Board of Managers, subject to the following, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Managers as well as by the joint signatures or single signature of any person (s) to whom the Board of Managers has delegated such signatory power, within the limits of such power.

Notwithstanding the above, if the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders has appointed one or several Class A Managers and one or several Class B Managers, the Company will be bound towards third parties only by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Board of Managers has delegated such signatory power, within the limits of such power.

**Art. 14. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that any one or more duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Manager, has a personal interest in, or is a duly authorised representative of said other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Manager, who serves as a duly authorised representative of any other company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business, shall not for that sole reason, be automatically prevented from considering and acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager has any personal interest in any transaction to which the Company is a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, s/he shall inform the Board of Managers of any such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction. Any such transaction and such Manager's interest therein shall be reported to the sole shareholder or, as the case may be, to the next general meeting of shareholders. When the Company is composed of a sole Manager, any transaction to which the Company shall become a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, and in which the sole Manager has a personal interest which is conflicting with the Company's interest therein, the relevant transaction shall be approved by the sole shareholder.

**Art. 15. Indemnification.** The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, for expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or procedure to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager, or at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except for such action, suit or procedure in relation to matters for which he be held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters that the Company has been advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights which the relevant person may be entitled to.

**Art. 16. Audit.** Except if the Company's annual accounts are audited by an independent auditor in accordance with the requirements of the Law, the supervision of the operations of the Company may be, and shall be, if the Company has more than twenty-five (25) shareholders, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors or, as the case may be, the independent auditor, if any, shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine the number of statutory auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor and the duration of their mandate. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

#### Chapter IV. Meetings of shareholders

**Art. 17. Annual General Meeting.** The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the third Wednesday of the month of May of each year, at 11 a.m.

If such day is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 18. Other General Meetings of Shareholders.** The shareholders may hold general meetings of shareholders to be convened in compliance with the Law by the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, by the auditor(s), if any, or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, general meetings of shareholders are not compulsory and the shareholders may cast their vote on the proposed resolutions in writing.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad only if, in the discretionary opinion of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, circumstances of force majeure so require.

**Art. 19. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the powers vested to it by the Law and by these Articles.

**Art. 20. Procedure, Vote.** The general meeting of shareholders will meet upon notice given by the Manager or, as the case may be, by the Board of Managers, by the auditor(s), if any, or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company made in compliance with the Law and the present Articles.

The notice shall be sent to the shareholders at least eight (8) days prior to the meeting and shall specify the date, time, place and agenda of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by fax another person as her/his proxy who need not be a shareholder.

One or several shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman of the Board of Managers or, in his absence, by any other person appointed by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall appoint one or several scrutineer(s).

The chairman of the general meeting of shareholders together with the secretary and the scrutineer(s) so appointed, form the bureau of the general meeting.

An attendance list indicating the name of the shareholders, the number of shares held by them and, if applicable, the name of their representative, is drawn up and signed by the bureau of the general meeting of the shareholders or, as the case may be, their representatives.

One vote is attached to each share, except otherwise provided for by the Law.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, any amendment to the present Articles shall be approved by shareholders (i) being a majority of the shareholders in number and (ii) representing three quarters of the corporate capital. Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital of the Company. In case the quorum is not reached at the first meeting, the members shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

**Art. 21. Minutes of Shareholders Resolutions.** Minutes of the written decisions of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meetings of shareholders shall be drawn up and signed by the sole shareholder or, as the case may be, by the bureau of the meeting.

Copies or extracts of the minutes of the resolutions passed by sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Managers or by any two Managers.

## Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 22. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of the month of January and ends on the last day of the month of December every year.

**Art. 23. Approval of Annual Accounts.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, shall draw up the annual accounts of the Company in accordance with the Law and submit them, if applicable, to the auditor(s) for review and to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or his representative may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the Law.

**Art. 24. Allocation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. It/s/he may decide to use the whole or part of the remainder to existing losses, if any, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.



**Art. 25. Interim Dividends.** The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is authorised to pay out interim dividends, provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the Company has sufficient available funds for such a distribution.

### Chapter VI. Dissolution, Liquidation of the company

**Art. 26. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided for by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the outstanding debts of and charges against the Company, including taxes and expenses pertaining to the liquidation process, the remaining net assets of the Company shall be distributed equally to the shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

### Chapter VII. Applicable law

**Art. 27. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable Law.

#### *Subscription and Payment*

The Articles having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed to and has fully paid in cash the entirety of the twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions set forth in article 183 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand two hundred (1,200.-) euros.

#### *Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the present date and will end on 31 December 2011.

#### *Extraordinary general meeting*

The above mentioned shareholder(s), representing the entire subscribed capital, immediately passed the following resolutions:

1. Resolved to set at three the number of Managers and further resolved to appoint the following as Managers for an unlimited period:

- Mr. Russell Perchard, born in Jersey, Channel Islands on 16 January 1978, with professional address at 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg;

- Mr. Keith Greally, born in Galway, Ireland on 5 February 1977, with professional address at 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg;

- Mr. Costas Constantinides, born in Nicosia, Cyprus on 17 September 1979, with professional address at 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg; and

2. Resolved that the registered office shall be at 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg;

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil onze, le quinzième jour de mars,

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

MP Real Estate Investments W6 LLP une société constituée selon les lois d'Angleterre, ayant son siège social à 10 Gloucester Place, Portman Square, London W1U 8EZ, Angleterre, enregistrée auprès du Companies House en Angleterre avec le numéro OC362425,

représentée par Mme. Eleanor Lever, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration, qui après avoir été paraphée et signée "ne variateur" par le mandataire et le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

## Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination Sociale.** Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "MP Kings Retail S.à r.l".

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social est établi à Luxembourg Ville. Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, est autorisé à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la ville mentionnée ci-dessus.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance

Au cas où le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour détenir des biens immobiliers en tant qu'investissement, en particulier (mais non exclusivement) des terrains et immeubles ainsi que tous droits équivalents à des droits de propriété tels que droits de bail et droits de copropriété, des droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. Capital social, Parts sociales

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12,500.-) divisé en douze mille cinq cent (12,500.-) parts sociales ayant une valeur nominale d'un livre sterling (GBP 1.-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les



parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale sera et restera sous forme nominale.

Lorsque la Société est composée d'un associé unique, l'associé unique peut transmettre ses parts librement.

Si la Société est composée de plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés. Dans cette situation, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être documentée dans un acte notarié ou sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été correctement signifiées à la Société ou acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale concernée et ce jusqu'à la nomination d'un mandataire commun.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorités exigées pour toute modification des statuts par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi.

### Chapitre III. Gérance, Commissaires aux comptes

**Art. 8. Gérance.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés (le(s) "Gérant(s)"). Si plusieurs Gérants ont été nommés, les Gérants vont constituer un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"). A tout moment, la majorité des Gérants doit être résident et normalement résident en dehors du Royaume Uni et une personne ne peut pas être nommée Gérant s'il résulte de cette nomination que le Conseil de Gérance doit cesser de consister en une majorité de Gérants résidents et normalement résidents en dehors du Royaume Uni pour des raisons fiscales.

Le(s) Gérant(s) est/sont nommé(s) par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur nombre, leur rémunération et le caractère limité ou illimité de leur mandat. Le(s) Gérant(s) restera/resteront en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur. Il(s) peut/peuvent être renommé(s) à la fin de leur mandat et peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés peut décider de qualifier les Gérants nommés en Gérant de Catégorie A et en Gérants de Catégorie B.

Le(s) Gérant(s) ne révélera/révéleront pas, même après le terme de leur mandat, les informations concernant la Société à leur disposition, dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

**Art. 9. Réunions du Conseil de Gérance.** Si la Société est composée d'un seul Gérant, ce dernier exerce le pouvoir octroyé par la Loi au Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des associés. Nonobstant ce qui précède, le Président choisi ne doit pas être résident ou normalement résident au Royaume-Uni pour des raisons fiscales.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président ou à la demande d'un Gérant. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, sauf qu'en son absence, le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à une telle réunion un autre président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer, un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque Gérant donné à la réunion ou autrement. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation mais aucune réunion ou ajournement ne doit être tenu au Royaume-Uni.

Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire, à condition que le mandataire du Gérant résident ou normalement résident en dehors du Royaume-Uni pour des raisons fiscales soit résident ou normalement résident en dehors du Royaume-Uni pour des raisons fiscales;

Le quorum du Conseil de Gérance est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité de Gérants en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à la réunion. En cas de parité des votes, le Président a une voix prépondérante.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à la réunion. Le Président de la réunion doit, cependant, être physiquement présent à la réunion. Aucun Gérant présent physiquement au Royaume-Uni au moment de cette réunion ne peut participer à la réunion par le biais de liens vidéo, conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication électronique ou téléphonique.

Une décision écrite par voie circulaire signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

Nonobstant ce qui précède, toute décision intervenue ou toute résolution passée par le Conseil de Gérance à une réunion qui est tenue au Royaume-Uni ou à laquelle une majorité des Gérants résidents ou normalement résidents au Royaume-Uni pour des raisons fiscales est présente doit être déclarée nulle et sans effet.

**Art. 10. Procès-verbaux du Conseil de Gérance.** Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les décisions écrites du Gérant Unique, doivent être établies par écrit et signées par tous les Gérants présents ou représentés ou le cas échéant, par le Gérant unique de la Société. Toutes les procurations seront annexées.

Les copies ou les extraits de celles-ci doivent être certifiées par le gérant unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou, le cas échéant, par deux Gérants.

**Art. 11. Pouvoirs des Gérants.** Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

**Art. 12. Délégation de Pouvoirs.** Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut conférer certains pouvoirs ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance ou à une ou plusieurs autres personnes qui peuvent ne pas être Gérants ou Associés de la Société, agissant seul ou ensemble, selon les conditions et les pouvoirs applicables au Conseil de Gérance ou, le cas échéant, déterminés par le Conseil de Gérance à condition que de tels pouvoirs ou mandats ne soit accordés à une personne qui est résidente ou normalement résidente au Royaume-Uni pour des raisons fiscales.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut aussi nommer un ou plusieurs comités et déterminer leur composition et leur objet à condition qu'aucun des membres d'un tel comité ne soit résident ou normalement résident au Royaume-Uni pour des raisons fiscales.

**Art. 13. Représentation de la Société.** En cas de nomination d'un Gérant unique, la société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de ce gérant, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique de toute personne à qui le Gérant a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Dans le cas où la Société est gérée par un conseil de gérance et sous réserve de ce qui suit, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants ainsi que par la signature unique de toute personne à qui le Conseil de Gérance a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Nonobstant ce qui précède, dans le cas où l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de catégorie A et un ou plusieurs Gérants de catégorie B, la Société sera liée vis-à-vis des tiers uniquement par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique de toute(s) personne(s) à qui le Conseil de Gérance a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

**Art. 14. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, comprenant mais non limité à tout Gérant, y auront un intérêt personnel, ou en seront des représentants valablement autorisés. Sauf dispositions contraires ci-dessous, tout représentant valablement autorisé de la Société, en ce compris tout Gérant qui remplira en même temps des fonctions de représentant valablement autorisé pour le compte d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de donner son avis et d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou un fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération à laquelle la Société est partie, autre que les transactions conclues dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, il/elle en avisera le Conseil de Gérance (s'il existe) et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant dans celle-ci seront portés à la connaissance de l'associé unique ou, le cas échéant, à la prochaine assemblée générale des associés. Lorsque la Société est composée d'un seul Gérant, toute transaction à laquelle la Société devient partie, autres que les transactions tombant

dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, et dans laquelle le Gérant unique a un intérêt personnel qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, la transaction concernée doit être approuvée par l'associé unique.

**Art. 15. Indemnisation.** La Société doit indemniser tout Gérant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, des dépenses raisonnables faites par lui en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Gérant, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est associé ou créancière et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, excepté en relation avec les affaires pour lesquelles il est finalement déclaré dans de telles actions, procès et procédures responsable de grosse négligence ou faute grave. En cas de règlement amiable d'un conflit, des indemnités doivent être accordées uniquement dans les matières en relation avec le règlement amiable du conflit pour lesquelles, selon le conseiller juridique de la Société, la personne indemnisée n'a pas commis une telle violation de ses obligations. Le droit à indemnité ci-avant n'exclut pas d'autres droits que la personne concernée peut revendiquer.

**Art. 16. Révision des comptes.** Sauf si les comptes annuels de la Société sont révisés par un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux obligations de la Loi, les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés.

Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises indépendant, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur rémunération et la durée de leur mandat. Les auditeurs resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des associés

**Art. 17. Assemblée Générale des Associés.** L'assemblée générale annuelle qui doit être tenue uniquement si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, sera tenue au siège social de la société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée le troisième mercredi du mois de mai de chaque année, à 11h.

Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 18. Autres Assemblée Générale des Associés.** Les assemblées générales des associés se réunissent en conformité avec la Loi sur convocation des Gérants ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, subsidiairement du/des commissaire (s) aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si la Société est composée de moins de vingt-cinq (25) associés, les assemblées générales des associés ne sont pas obligatoires et les associés peuvent voter par écrit sur les résolutions proposées.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger seulement si, à l'avis discrétionnaire du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, des circonstances de force majeure l'exigent.

**Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

L'assemblée générale des associés a les pouvoirs lui attribués par la Loi et les présents Statuts.

**Art. 20. Procédure, Vote.** L'assemblée générale des associés se réunit en conformité avec la Loi et les présents Statuts sur convocation du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, subsidiairement, du commissaire aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

La convocation sera envoyée aux associés au moins huit (8) jours avant la tenue de la réunion et contiendra la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de la réunion.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Un ou plusieurs associés peuvent participer à une assemblée par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à l'assemblée.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies pour la participation à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés doit être présidée par le Président du Conseil de Gérance ou, en son absence, par toute autre personne nommée par l'assemblée générale des associés.

Le président de l'assemblée générale des associés doit nommer un secrétaire.

L'assemblée générale des associés doit nommer un ou plusieurs scrutateurs.

Le président de l'assemblée générale des associés ensemble avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) nommés forment le bureau de l'assemblée générale.

Une liste de présence indiquant le nom des associés, le nombre de parts sociales détenues par eux et, si possible, le nom de leur représentant, est dressée et signée par le bureau de l'assemblée générale des associés ou, le cas échéant, leurs représentants.

Un vote est attaché à chaque part sociale, sauf prévu autrement par la Loi.

Sauf dispositions contraires de la Loi ou par des présents Statuts, toute modification des présents Statuts doit être approuvée par des associés (i) représentant une majorité des associés en nombre et (ii) représentant les trois-quarts du capital social.

Sauf dispositions contraires de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société. Dans le cas où un tel quorum n'est pas atteint à la première assemblée, les membres doivent être convoqués ou consultés seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions doivent être adoptées par une majorité de votes, quel que soit le capital représenté.

**Art. 21. Procès-verbaux des résolutions des associés.** Les procès-verbaux des décisions écrites de l'associé unique ou, le cas échéant, des assemblées générales des associés doivent être établies par écrit et signée par le seul associé ou, le cas échéant, par le bureau de l'assemblée.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés doivent être certifiées par le Gérant unique ou, le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou par deux Gérants.

### Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 22. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 23. Approbation des Comptes Annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance dresse les comptes annuels de la Société conformément à la loi et les soumet, le cas échéant, au commissaire aux comptes ou, le cas échéant, au réviseur d'entreprises indépendant, pour révision et à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

**Art. 24. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

**Art. 25. Dividendes Intérimaires.** Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, sous condition que des comptes intérimaires aient été établis et fassent apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution.

### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 26. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés qui termineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, toutes les taxes et frais de liquidation compris, l'actif net restant sera reparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 27. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

#### *Souscription et Paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, elle a souscrit à la totalité des douze mille cinq cents (12,500) parts sociales avec une valeur nominale d'un livre sterling (GBP 1,-) chacune.

La preuve du paiement a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi ont été respectées.

67165

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ à mille deux cents (1200,-) euros.

*Dispositions transitoires*

La première année sociale commencera ce jour et finira le 31 décembre 2011.

*Assemblée générale extraordinaire*

L'associé précité, représentant tout le capital souscrit, a tout de suite adopté les résolutions suivantes:

1) Fixation du nombre de Gérants à trois (3) et nomination des Gérants suivants pour une durée illimitée

Mr. Russell Perchard, né le 16 janvier 1978 à Jersey, ayant son adresse professionnelle à 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg;

Mr. Keith Greally, né à Galway, Ireland, le 5 février 1977, ayant son adresse professionnelle à 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg;

Mr. Costas Constantinides, né à Nicosia, Chypre le 17 septembre 1979 ayant son adresse professionnelle à 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg;

2) Fixation du siège social de la Société à 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Lever et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mars 2011. LAC/2011/13001. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 23 mars 2011.

Référence de publication: 2011042059/624.

(110047152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2011.

---

**HC Luxembourg IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2175 Luxembourg, 28, rue Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 141.309.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.04.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011058933/11.

(110065897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Keystar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 72.599.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011058941/13.

(110065816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**HC Romeo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2175 Luxembourg, 28, rue Alfred de Musset.  
R.C.S. Luxembourg B 140.287.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27.04.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011058934/11.

(110065896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**ITEC International Trade Exhibition Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 87.447.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HOOGEWERF & CIE*

Signature

*Agent domiciliataire*

Référence de publication: 2011058937/12.

(110065856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Jenebe International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.  
R.C.S. Luxembourg B 80.602.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011058938/10.

(110066253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**S.C.I. St. Lambert, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg E 493.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts d'intérêts signée en date du 3 mai 2011 que:

Monsieur Paolo Poma, demeurant Rue Adjudant Kumps, VILLERS LA VILLE, B-1495

a cédé 99 parts d'intérêt lui appartenant dans la société S.C.I. St. FLORENT à la société GROUPE AZUR S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 31.000 euros ayant son siège social 7a rue des Glacis, à L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115352

et 1 part d'intérêt lui appartenant dans la société S.C.I. St. FLORENT à Monsieur Fernando SAMPAIO BATISTA, demeurant 10 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris, France.

De ce fait, les associés de la Société sont la société GROUPE AZUR S.A. détenant 1.199 parts et Monsieur Fernando SAMPAIO BATISTAT détenant 1 part.

Luxembourg, le 11 mai 2011.

GROUPE AZUR S.A.

Signatures

*Gérant*

Référence de publication: 2011065314/21.

(110072633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---



**Luxembourg Securities Holdings S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 159.904.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second of March.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

**THERE APPEARED:**

Vacon Properties S.A, a public limited liability company incorporated under the laws of Panama, having its registered office at Arango-Orillac Building, 2<sup>nd</sup> Floor, East 54 Street, Panama City, Panama, registered with the Registro Publico de Panama under number 924793, represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 2011, which proxy after being signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time. Such appearing party, represented as here-above stated, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme de titrisation (the "Articles"), which forms for itself:

**Art. 1. Denomination.**

1.1 There is hereby established among the subscribers and all those who become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme under the name of "Luxembourg Securities Holdings S.A." (the "Company"), governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular, the amended law of August 10, 1915 on commercial companies (the "Company Law"), the law of March 22, 2004 on securitizations (the "Securitization Law") and by the present Articles.

1.2 The Company may have one shareholder (the "Sole Shareholder") or more shareholders (the "Shareholders").

1.3 Any reference to the Shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder of the Company if the Company has only one shareholder.

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The Company has its registered office in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the municipality of Luxembourg by a decision of the Board of Directors.

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the Sole Shareholder or in case of plurality of Shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company, which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 4. Corporate object.**

4.1 The corporate object of the Company shall be the activity of a securitization company within the meaning of the Securitization Law. Consequently, the activities of the Company shall include without being limited to:

- The acquisition and / or the assumption, directly or through other undertakings, of risks relating to claims, loans, premium finance notes, life settlement contracts, beneficial interests in irrevocable life insurance trusts or any other assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, or obligations (including without being limited to investments into bonds, derivatives, credit default swaps, total return swaps, credit linked notes, etc.) assumed by third parties or inherent to all or part of the activities (the "Risks") and issue of securities (the "Securities"), whose value or yield depends on such Risks. The Securities issued in the context of a Securitization shall only be issued on an isolated basis or private placement but they shall never be issued to the public on a continuous basis as provided for by article 19 of the Securitization Law.

- The management, the hedging and disposal of Risks in any form the Board of Directors may deem appropriate and in accordance with any investment and management guidelines determined by the Board of Directors. Such management, hedging and disposal may be made using techniques including, without being limited to, derivatives (swaps, options, futures, credit derivatives, etc.), repurchase transactions, sale of assets or financial instruments in over-the-counter transactions or via regulated exchanges, etc.

4.2 The Company may finance itself through the issue of performance certificates or any kind of securities (shares, preferred shares, bonds or any other debts instruments, etc.), under registered or bearer form, only on an isolated basis or private placement, or through other techniques including, but not limited to, borrowing of funds on a secured or

unsecured basis. The performance certificates or other kind of securities issued under registered form shall not be exchanged or converted into bearer form.

4.3 In accordance with, and to the extent permitted by the Securitization Law, the Company may grant any types of guarantees or loans to any affiliated company (subsidiary, parent, sister or any company belonging to the same group as the Company) and may enter into / execute / perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions or agreements the Board of Directors deems necessary for the purpose of realizing the securitization of Risks.

4.4 The descriptions above are to be understood in their broadest sense and the enumeration given is not limited. Except for the issuance of securities to the public on a continuous basis, the Company may carry out all commercial, industrial and financial operations, likely to enhance or to supplement the above mentioned purposes and the corporate object shall include any transaction necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate object to the broadest extent permitted by the Securitization Law.

#### **Art. 5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by three hundred and ten (310) shares (the “Shares”) having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

5.2 The Shares are in registered or bearer form, at the Shareholder’s option.

5.3 The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own Shares.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced, at any time, by a general meeting of the Shareholders of the Company subject to the quorum and majority requirements set forth in the Company Law.

#### **Art. 6. Management.**

6.1 The Company is managed by a board of directors (the “Board of Directors”) composed of at least three members, either Shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of Shareholders which may at any time remove them.

6.2 The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the Shareholders.

6.3 In the event of vacancy of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders of the Company.

6.4 In the case where the Company is incorporated by a Sole Shareholder or if at the occasion of a general meeting of Shareholders, it is established that all the Shares are held by one (1) single shareholder, the Company may be managed by one (1) single director (the “Sole Director”) until the next ordinary general meeting of the Shareholders acknowledging the existence of more than one Shareholder.

6.5 A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

#### **Art. 7. Board meetings.**

7.1 The Board of Directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director.

7.2 The Board of Directors convenes upon a call by the chairman, and if prevented by the eldest by age director, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time any two directors so request. Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. The convening requirements and formalities may be waived if all directors agree thereto. Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.3 The board meeting shall not validly deliberate unless at least two directors are present or represented at the meeting.

7.4 A proxy may be given in writing, including but not limited to telegram, telecopy, telex, e-mail or any other means of communication generally accepted for business purposes. Any director may represent one or several directors.

7.5 The meetings of the Board of Directors shall take place at the Company’s registered office or at any other location in Luxembourg, as determined by its chairman.

7.6 The Board of Directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

7.7 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all the Directors present or represented. Extracts shall be certified by the Chairman or by any two (2) Directors.

**Art. 8. Powers of the board of directors.**

8.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object including the power to manage, transfer, assign or dispose of the assets of the Company in accordance with the Securitization Law. When managing a securitized portfolio of securities or securitized assets, the Board of Directors or the duly appointed manager may invest, without any limits, into any assets or any securities, bonds, derivatives or any other instruments.

8.2 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles or the Company Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

8.3 The Board of Directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements i.e.:

- Interim accounts shall be drawn up showing that the funds available for distribution are sufficient;
- The amount to be distributed may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the law or of the Articles;
- The decision of the Board of Directors to distribute an interim dividend may not be taken more than two months after the date at which the interim accounts referred to above have been made up;
- In their report to the Board of Directors, the external auditors shall verify whether the above conditions have been satisfied.

8.4 The Board of Directors shall have the power to create or wind up Compartments, to define its policy and to sell all or substantial part of the assets of the Company.

8.5 All the decisions of the Board of Directors shall be approved by the simple majority of those directors present or represented.

**Art. 9. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the sole signature of any director when the aggregate value of a transaction (or connected transactions) amounts to less than five thousand Euro (EUR 5,000.-) and by the joint signature of any two (2) directors in any other situation or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Director, by the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors.

**Art. 10. Delegation of powers.**

10.1 The Board of Directors may appoint one or several persons („délégué à la gestion journalière”), either a director or not, each of them having full authority to act on behalf of the Company in all matters related to the daily management of the Company. The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general Shareholders meeting following the incorporation of the Company. Delegation of the day-to-day management to a director is subject to the prior authorisation by the general meeting of the Shareholders.

10.2 The Board of Directors may also appoint a person, whether director or not, or an entity, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholders of the Company, for the purposes of performing specific functions, carrying specific duties and / or entering into / executing specific agreements.

**Art. 11. Compartment.**

11.1 The Board of Directors may, at any time, as it deems appropriate, decide to create one or more compartments (each a “Compartment”) within the meaning of article 5 of the Securitization Law. The Company constitutes a single legal entity but the assets of each Compartment shall be solely accountable for the liabilities, commitments and obligations of that Compartment. Any dividends paid by one Compartment or any liquidation surplus resulting from the liquidation of either one Compartment of the Company shall be distributed on a prorata basis between the holders of the securities issued in the relevant Compartment and any surplus or excess shall be distributed as directed by the Shareholders of the Company. All the rights of investors and creditors in relation to each Compartment are therefore limited to the assets of the Compartment. Each Compartment will be deemed to be a separate entity for the investors and creditors of the relevant Compartment.

11.2 The Board of Directors may create each Compartment for an unlimited or limited period of time. In the latter case, the Board of Directors may, at the expiry of the initial period of time, prorogate the duration of the relevant Compartment once or several times. The Board of Directors shall determine and attribute in the relevant issue document to each Compartment, inter alia, specific investment objectives / restrictions and policies, a specific denomination, specific charging structures, specific dividend policies and specific regulations governing the subscription and the redemption of the relevant securities. The Compartments may be denominated in different currencies as the Board of Directors may determine.

**Art. 12. External auditor.** One or several external auditors will be appointed by the Board of Directors and remunerated by the Company. The first external auditor(s) may be appointed by the extraordinary general Shareholders meeting following the incorporation of the Company. The term of their office must not exceed six years. The external auditors shall fulfill all the duties set forth by the Securitization law.

### **Art. 13. Meetings of shareholders.**

13.1 Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of Shareholders of the Company, unless otherwise provided herein. Where all the shares are in registered form, the convening notice may be made by registered mail only and sent at least eight (8) calendar days before the meeting.

13.2. Each share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

13.3 Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

13.4 If all of the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

13.5 The Shareholders participating in the meeting by way of video conference or by way of telecommunication means permitting their identification shall be deemed to be present for the calculation of quorum and majority. Such means shall satisfy technical characteristics which ensure an effective participation in the meeting whose deliberations shall be online without interruption.

13.6 If there is only one (1) shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

**Art. 14. Annual general meeting.** The annual meeting will be held every year in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the third Wednesday of March. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

### **Art. 15. Accounting year.**

15.1 The accounting year of the corporation shall begin on January 1 of each year and shall terminate on December 31 of the same year, except for the first financial year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2011.

15.2 The Board of Directors or, as the case may be, the Sole Director, draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one (1) month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

### **Art. 16. Allocation of profits.**

16.1 After deduction of all the expenses of the Company and its amortizations, the credit balance represents the annual net profits of the Company. From the annual net profits of the Company, five percent (5.00%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10.00%) of the subscribed capital of the Company, but shall again be compulsory until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below such one tenth.

16.2 The Board of Directors (or, as the case may be, the Sole Director) may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the Company Law.

### **Art. 17. Dissolution.**

17.1 The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders.

17.2 The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of Shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

17.3 In the event of the winding-up of the Company, the proceeds from the realized net assets shall be used by preference to reimburse the Shareholders for their capital contributions and up to the nominal amounts thereof.

17.4 The balance of such proceeds shall then be applied for the reimbursement to Shareholders for their contributions.

17.5 Any surplus remaining thereafter shall be distributed proportionally among all the Shareholders.

#### *Subscription and Payment*

The Articles having thus been established, the party appearing declares to subscribe the whole capital as follows:

Vacon Properties S.A . . . . . 310 shares EUR 31,000

All the Shares have been paid up in cash to the extent of one hundred per cent (100 %) so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is now at the free disposal of the Company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 of the Company Law have been observed.

## Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its incorporation, is approximately two thousand five hundred euros.

### *Extraordinary general meeting*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, he have passed the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three.
2. The following persons/entities are appointed as directors:
  - Cornerstone Financial Corporation with its registered office at 16 E. Kiowa St., Colorado Springs, Colorado 80903, United States of America and with permanent representative Mark T. Elliott, born on 7 February 1957 in Colorado Springs, Colorado (USA) with professional address at 16 E. Kiowa St., Colorado Springs, Colorado 80903, United States of America;
  - Joseph Benedetto born on 4 March 1975 in Bridgeport, Connecticut (USA) and with professional address at 13, rue Joseph Leydenbach, L-1947 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
  - R7, LLC with its registered office at 1468 James Road, Gardnerville, Nevada 89460, United States of America and with permanent representative Michael A. Cook, born on 28 September 1953 in Pueblo, Colorado (USA) and with professional address at 1468 James Road, Gardnerville, Nevada 89460, United States of America.
3. The terms of office of the directors will expire after the annual meeting of Shareholders of the year 2016.
4. The following person is appointed as external auditor of the Company, PricewaterhouseCoopers S.à.r.l with registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under numer B.65.477.
5. The terms of office of the external auditor will normally expire after the annual meeting of Shareholders of the year 2016.
6. The registered office of the Company is established at 6, Rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, the latter signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française de l'acte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-deux mars.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg

#### **A COMPARU:**

Vacon Properties S.A, une société anonyme régie par les lois du Panama, ayant son siège social à Arango-Orillac Building, 2<sup>nd</sup> Floor, East 54 Street, Panama City, Panama, immatriculée auprès du Registro Publico de Panama sous le numéro 924793, représentée par Madame Rachel UHL, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en mars 2011, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci. Lequel comparant, ainsi représenté, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme de titrisation (les «Statuts»), qu'il constitue lui-même:

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.**

1.1 Il est constitué par les présentes, entre les souscripteurs et toutes les personnes qui deviendront Actionnaires, une société anonyme prenant la dénomination de "Luxembourg Securities Holdings S.A." (la "Société"), régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi sur les sociétés"), la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la "Loi sur la titrisation") et les présents Statuts.

1.2 La Société peut avoir un actionnaire (l "Actionnaire Unique") ou plusieurs actionnaires (les "Actionnaires").

1.3 Toute référence aux Actionnaires dans les Statuts doit se comprendre comme une référence à l'Actionnaire Unique si la Société n'a qu'un seul actionnaire.

## **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg sur simple décision du Conseil d'Administration.

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'Actionnaire Unique ou en cas de pluralité d'Actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Si des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège et l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette décision n'aura toutefois aucune incidence sur la nationalité de la Société. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé compte tenu des circonstances.

**Art. 3. Durée de la société.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

## **Art. 4. Objet social.**

4.1 La Société aura pour objet social de développer les activités d'une société de titrisation au sens de la Loi sur la titrisation. Par conséquent, les activités de la Société comprendront notamment:

- L'acquisition et / ou la prise, directement ou à travers d'autres engagements, de risques liés à la possession de créances, prêts, premium finance notes, contrats d'assurance-vie, participations dans des trusts d'assurance-vie irrévocables ou de tout autre bien, meuble ou immeuble, tangible ou intangible, ou d'obligations (notamment des investissements dans des obligations, produits dérivés, credit default swaps, total return swaps, credit linked notes, etc.) supportés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités (les "Risques") et émettre des titres (les "Titres"), dont la valeur ou le rendement sont assis sur de tels Risques. Les Titres, émis dans le contexte d'une titrisation, seront uniquement émis de façon isolée ou par voie de placement privé, et ne pourront toutefois jamais être émis au public en continu conformément aux dispositions de l'article 19 de la Loi sur la titrisation.

- La gestion, la couverture et la disposition des Risques de quelque manière que ce soit jugée appropriée par le Conseil d'Administration et conformément aux éventuelles règles d'investissement et de gestion déterminées par ce même Conseil d'Administration Pour mener à bien ces activités de gestion, de couverture et de disposition, la Société pourra recourir à des techniques tels que notamment les dérivés (swaps, options, contrats à terme, instruments dérivés de crédit, etc.), des transactions de rachat, la vente de biens ou d'instruments financiers hors cote ou via une bourse de valeurs officielle, etc.

4.2 La Société pourra se financer par l'émission de certificats de performance ou tout type de titres (actions, actions préférentielles, obligations ou tout autre instrument de créance, etc.), nominatifs ou au porteur, uniquement de façon isolée ou par voie de placement privé, ou à travers d'autres techniques notamment par l'emprunt de fonds garantis ou non. Les certificats de performance ou autres titres émis sous forme nominative ne pourront être ni échangés ni devenir au porteur.

4.3 Conformément à la Loi sur la titrisation et dans la mesure où elle le permet, la Société pourra consentir tout type de garanties ou prêts à toute société affiliée (filiale, société mère, société sœur ou toute société appartenant au même groupe que la Société) et conclure / souscrire / exécuter tous les contrats swaps, contrats à terme, dérivés, options, rachats, prêt temporaire de titres et transactions ou contrats similaires que le Conseil d'Administration jugera utiles aux fins de la titrisation des Risques.

4.4 La description ci-dessus doit être entendue dans son sens le plus large et la liste n'est pas exhaustive. A l'exception de l'émission des titres à destination du public en continu, la Société pourra réaliser toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, susceptibles d'améliorer ou de compléter les objets précités et l'objet social englobera les transactions nécessaires ou utiles à sa réalisation et son développement dans le sens le plus large permis par la Loi sur la titrisation.

## **Art. 5. Share capital.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à trente-et-un mille Euros (31.000 EUR) réparti en trois cent dix (310) actions (les "Actions") ayant une valeur nominale de cent Euros (100 EUR) chacune.

5.2 Les Actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'Actionnaire.

5.3 La Société peut, dans la mesure où la loi le permet et conformément à celle-ci, acquérir ses propres Actions.

5.4 L'assemblée générale des Actionnaires de la Société peut augmenter ou réduire à tout moment le capital social de la Société sous réserve du respect du quorum de présence et de majorité tel que prévu par la Loi sur les sociétés.

## **Art. 6. Administration.**

6.1 La Société est gérée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des Actionnaires, ces membres pouvant à tout moment être révoqués.



6.2 Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leur rémunération sont définis par l'assemblée générale des Actionnaires.

6.3 En cas de vacance par décès, départ à la retraite ou autre d'un administrateur, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des voix, un administrateur qui pourvoira au poste attendant la prochaine assemblée générale des Actionnaires de la Société.

6.4 Si la Société est établie par un Actionnaire Unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des Actionnaires, il est constaté que toutes les Actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique (l'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires constatant l'existence de plus d'un Actionnaire.

6.5 Une personne morale peut être nommée membre du Conseil d'Administration ou être l'Administrateur Unique. Dans ce cas, cette personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

#### **Art. 7. Réunion du conseil d'administration.**

7.1 Le Conseil d'Administration élira un président parmi ses membres. En cas d'empêchement, il sera remplacé par le plus âgé des administrateurs.

7.2 Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du président ou, si ce dernier a un empêchement, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunira également sur demande de deux administrateurs. Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être renoncé aux conditions et formalités relatives à la convocation si tous les administrateurs donnent leur accord. Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre et communiquer les unes les autres. Une réunion peut être également tenue uniquement par conférence téléphonique. La participation à une réunion équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

7.3 Le Conseil d'Administration ne pourra valablement délibérer que si au moins deux administrateurs sont présents ou représentés lors de la réunion.

7.4 Une procuration peut être donnée par écrit, notamment, par télégramme, télécopie, télex, e-mail ou tout autre moyen de communication généralement reconnu dans le monde des affaires. Tout administrateur peut représenter un ou plusieurs administrateurs.

7.5 Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront au siège social de la Société ou en tout autre endroit à Luxembourg déterminé par son président.

7.6 Le Conseil d'Administration pourra, à l'unanimité, prendre une ou plusieurs résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

7.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les Administrateurs présent ou représentés. Des extraits seront certifiés par le Président ou par deux (2) Administrateurs.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration.**

8.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans la limite de l'objet social, notamment le pouvoir de gérer, transférer, céder, ou disposer les actifs de la Société conformément à la Loi sur la titrisation. Dans le cadre de la gestion d'un portefeuille titrisé de titres ou des actifs titrisés, le Conseil d'Administration ou le gérant dûment nommé peut investir, sans aucune limite, dans n'importe quel actif ou titre, obligations, dérivés ou tout autre instrument.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Actionnaires par la loi, les présents Statuts ou la Loi sur les sociétés relèveront de la compétence du Conseil d'Administration.

8.3 Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividende en respectant les exigences légales, c'est-à-dire:

- Un bilan provisoire devra être établi et démontrer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles à répartir;
- Les sommes réparties ne pourront pas excéder le total des bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année fiscale pour laquelle les comptes annuels ont été approuvés, plus tous les bénéfices reportés et les sommes prélevées des réserves disponibles à cette fin, moins les pertes reportées et toutes sommes à mettre en réserve conformément à la loi ou aux Statuts;
- La décision du Conseil d'Administration de distribuer des acomptes sur dividende ne pourra pas être prise plus de deux mois après la date à laquelle les comptes provisoires précités auront été établis.
- Dans leur rapport avec le Conseil d'Administration, les auditeurs externes devront vérifier que les conditions ci-dessus auront été respectées.

8.4 Le Conseil d'Administration aura le pouvoir de créer ou liquider des Compartiments, de définir sa politique et de vendre tout ou partie des actifs de la Société.

8.5 Toutes les décisions du Conseil d'Administration doivent être approuvées à la majorité simple des administrateurs présents ou représentés.

**Art. 9. Représentation de la société.** Envers les tiers, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la seule signature de l'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la seule signature de tout administrateur lorsque la valeur totale de la transaction (ou de transactions liées) s'élèvent à moins de cinq mille Euro (EUR 5.000,-) et par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dans toutes les autres circonstances ou par la signature de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué, en cas d'Administrateur Unique, par l'Administrateur Unique et en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

#### **Art. 10. Délégation de pouvoirs.**

10.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un ou plusieurs délégués à la gestion journalière, administrateur ou non, chacun étant entièrement habilité à agir au nom de la Société dans toutes les questions relevant de la gestion journalière de la Société. Le ou les premiers administrateurs délégués pourront être nommés par la première assemblée générale extraordinaire des Actionnaires qui suit la constitution de la Société. La délégation de la gestion journalière à un administrateur requiert l'autorisation préalable de l'assemblée générale des Actionnaires.

10.2 Le Conseil d'Administration peut également nommer une personne, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, aux fins de réaliser des fonctions déterminées, de mener à bien des tâches déterminées ou de conclure / souscrire des contrats déterminés.

#### **Art. 11. Compartiment.**

11.1 Le Conseil d'Administration peut, à tout moment et s'il le juge opportun, décider de créer un ou plusieurs compartiments (individuellement un "Compartiment") au sens de l'article 5 de la Loi sur la titrisation. La Société constitue une entité juridique unique, mais chaque Compartiment devra répondre individuellement sur ses propres biens de ses propres créances, engagements et obligations. Tout dividende versé par un Compartiment ou tout boni de liquidation découlant de la liquidation d'un Compartiment de la Société seront répartis au prorata entre les détenteurs de titres émis au sein du Compartiment concerné ou, à défaut, entre les Actionnaires de la Société. Tous les droits des investisseurs et créanciers relatifs à chaque Compartiments sont par conséquent limités aux actifs de ce Compartiment. Chaque Compartiment sera présumé constituer une entité distincte pour les investisseurs et créanciers de ce Compartiment spécifique.

11.2 Le Conseil d'Administration peut créer chaque Compartiment pour une durée indéterminée ou déterminée. Dans cette dernière hypothèse, le Conseil d'Administration peut, à l'expiration de la période initiale, proroger la durée du Compartiment considéré, une ou plusieurs fois. Le Conseil d'Administration déterminera et attribuera dans le document d'émission relatif à chaque Compartiment notamment des objectifs, politiques et restrictions d'investissement, une dénomination, des frais de structures, une politique de distribution et des règles relatives à la souscription et au rachat des titres concernés, spécifiques. Les Compartiment peuvent être libellés dans des monnaies différentes à la discrétion du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Réviseur d'entreprises.** La Société est supervisée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, nommés par le Conseil d'Administration et rémunérés par la Société. Le ou les premiers réviseurs d'entreprises pourront être nommés par la première assemblée générale extraordinaire des Actionnaires qui suit la constitution de la Société. La durée de leur mandat ne peut excéder six années. Ces réviseurs d'entreprises devront s'acquitter de tous les devoirs que leur impose la Loi sur la titrisation.

#### **Art. 13. Assemblée des actionnaires.**

13.1 L'assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes en rapport avec l'exploitation de la Société. Le quorum et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des Actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sous réserve des dispositions contraires des présents Statuts. Lorsque toutes les actions sont sous forme nominative, les convocations peuvent être faites par lettre recommandée seulement et envoyées au moins huit (8) jours avant la réunion.

13.2. Chaque action donne droit à une voix. Tout Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des Actionnaires en nommant un mandataire qui agira en son nom par écrit, fax, câble, télégramme, télex ou par transmission électronique dont l'authenticité aura été établie.

13.3 Sauf disposition légale contraire, les résolutions d'une assemblée des Actionnaires dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents et votant.

13.4 La réunion peut être tenue sans convocation ou publication préalable si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des Actionnaires, et, s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour.

13.5 Les Actionnaires participant à une réunion par voie de vidéo conférence ou par voie de communication permettant leur identification sont réputés être présents pour le calcul du quorum et de la majorité. De tels moyens de communication

doivent satisfaire à des critères techniques et permettre une participation effective à la réunion dont les délibérations doivent être prises en ligne et sans interruption.

13.6 S'il y a seulement un (1) actionnaire, l'Actionnaire Unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

**Art. 14. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée annuelle se tiendra à Luxembourg à l'adresse indiquée sur les convocations le troisième mercredi du mois de mars. Si ce jour est férié, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 15. Année fiscale.**

15.1 L'année fiscale de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et finira le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2011.

15.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique, le cas échéant, établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet ces documents avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

**Art. 16. Affectation des profits.**

16.1 Après déduction de toutes les dépenses de la Société et de ses amortissements, le solde créditeur représente le bénéfice net annuel de la Société. Cinq pour cent (5,00 %) du bénéfice net annuel de la Société doit être alloué à la réserve légale. Cette allocation cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve s'élève à dix pour cent (10,00 %) du capital souscrit de la Société, mais elle redeviendra obligatoire jusqu'à son entière reconstitution si, à tout moment et pour quelque motif que ce soit, elle tombe en dessous de ce dixième.

16.2 Le Conseil d'Administration (ou l'Administrateur Unique, le cas échéant) est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi sur les sociétés.

**Art. 17. Dissolution.**

17.1 La Société peut être dissoute sur décision de l'assemblée générale des Actionnaires.

17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération.

17.3 En cas de dissolution de la Société, le produit de l'actif net réalisé servira en priorité à rembourser les Actionnaires de leur apport en capital à hauteur du montant nominal de celui-ci.

17.4 Le solde dudit produit sera ensuite employé à rembourser les Actionnaires de leur apport.

17.5 Tout excédent restant sera ensuite réparti au pro rata entre tous les Actionnaires.

*Souscription et Paiement*

Les Statuts de la Société ayant été établis, le comparant déclare souscrire l'intégralité du capital comme suit:

Vacon Properties S.A . . . . . 310 actions 31.000 EUR

Toutes les Actions ont été libérées entièrement, de sorte que la somme de trente-et-un mille Euros (31.000 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Déclaration*

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la Loi sur les sociétés ont été observées.

*Frais*

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à deux mille cinq cents Euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant pré-qualifié, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de directeurs est fixé à 3.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Cornerstone Financial Corporation ayant son siège social à 16 E. Kiowa St., Colorado Springs, Colorado 80903, Etats Unis d'Amérique avec comme représentant permanent Mark T. Elliott, né le 7 février 1957 à Colorado Springs, Colorado (Etats Unis d'Amérique) ayant son adresse professionnel à 16 E. Kiowa St., Colorado Springs, Colorado 80903, Etats Unis d'Amérique;

- Joseph Benedetto, né le 4 mars 1975 à Bridgeport, Connecticut (Etats Unis d'Amérique) et ayant son adresse professionnel à 13, rue Joseph Leydenbach, L-1947 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- R7, LLC ayant son siège social à 1468 James Road, Gardnerville, Nevada 89460, Etats Unis d'Amérique avec comme représentant permanent Michael A. Cook, né le 28 septembre 1953 à Pueblo, Colorado (Etats Unis d'Amérique) ayant son adresse professionnel à 1468 James Road, Gardnerville, Nevada 89460, Etats Unis d'Amérique.

3. Le mandat des administrateurs se terminera après l'assemblée générale des Actionnaires qui se tiendra en 2016.

4. A été nommé aux fonctions de réviseur d'entreprises de la Société, la société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers S.à.r.l ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B.65.477.

5. Le mandat de réviseur d'entreprises se terminera, en principe et au plus tard, après l'assemblée générale des Actionnaires qui se tiendra en 2016.

6. Le siège social de la Société est fixé au 6, Rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes comparants, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

DONT acte, fait et passé au Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Lecture faite à la mandataire du comparant, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C le 25 mars 2011. Relation: LAC/2011/13762. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, Le 28 mars 2011.

Référence de publication: 2011044714/525.

(110051210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2011.

**KB24 Investments AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1858 Luxembourg, 24, rue du Kirchberg.

R.C.S. Luxembourg B 142.204.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2011.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2011058940/12.

(110066059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

**IFE II, Intermediate Finance Europe II SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.432.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 20 avril 2011 a décidé de renouveler le mandat de BDO Compagnie Fiduciaire, RCS B-71178, 2, avenue Charles de Gaulle, L-2013 Luxembourg, en tant que Réviseur d'Entreprises, pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

*Pour Intermediate Finance Europe II SICAR (IFE II)*

Société d'Investissement à Capital à Risque sous la forme d'une société en commandite par actions

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2011061914/17.

(110068849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2011.

**L&T Advisers S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 146.318.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26/04/2011. Signature.

Référence de publication: 2011058942/11.

(110065844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Landesbank Berlin International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 15.024.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011058944/9.

(110066200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Lux Direct PDI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 142.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2011058947/10.

(110066144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Luxe France S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 139.710.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2011058948/10.

(110065879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Natural Group, Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 47, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 159.352.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société le 18/03/2011*

*Première résolution:*

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination au poste d'administrateur délégué de Monsieur Julien WEISGERBER, né le 13/07/1989 à Malmedy, en Belgique, domicilié 2, Kuarregaart à L-9990 Weiswampach

AMBOS GROUP SA

Représentée par son administrateur délégué Marie-Christine BREESCH

Julien Weisgerber / Jacques André Hannick

Référence de publication: 2011058962/14.

(110066054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Triton III LuxCo A 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 159.678.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first day of the month of March.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared the following:

- TFF III Limited, a company governed by the laws of Jersey, with registered office at 29 Esplanade (1<sup>st</sup> Floor), St. Helier, Jersey, JE3 3QA and registered under number 101339, acting as general partner of Triton Fund III F&F L.P., a company governed by the laws of Jersey, with registered office at 29 Esplanade (1<sup>st</sup> Floor), St. Helier, Jersey, JE3 3QA and registered under number 1079 (“Triton Fund III F&F L.P.”),

represented by Me Michael JONAS, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 March 2011; and

- Triton Masterluxco 3 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500.07, and having its registered office at 43, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 143.926 (“TML3”),

represented by Me Michael JONAS, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 March 2011.

The above-mentioned proxies, signed “ne varietur” by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as above-mentioned, requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a société à responsabilité limitée which is herewith established as follows:

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is established by the shareholders a société à responsabilité limitée (the “Company”) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the “Articles of Incorporation”).

The Company is initially composed of two (2) shareholders. At no time the number of the shareholders may exceed forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of “Triton III LuxCo A 11 S.à r.l.”.

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the municipality of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a resolution of the Board of Managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

In the event that in the view of the Board of Managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the management of the Company.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition and holding of interests in the Grand Duchy of Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate and in intellectual property rights in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds or notes.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of shareholders, as the case may be, voting with the quorum and majority rules provided by law.



## Chapter II. Capital, Shares

**Art. 5. Subscribed capital.** The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by six hundred and twenty-five thousand (625,000) class A shares (the “Class A Shares”) and six hundred and twenty-five thousand (625,000) class B shares (the “Class B Shares”), altogether referred to as the “shares”. Each issued share has a nominal value of one cent (EUR 0.01) and is fully paid up.

Any share premium paid in respect of any Class A Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium account (the “Class A Share Premium Account”) of the Company and any share premium paid in respect of any Class B Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium account (the “Class B Share Premium Account”) of the Company.

The Class A Share Premium Account and the Class B Share Premium Account may be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of new Class A Shares and Class B Shares, respectively, subject to the provisions of the Articles of Incorporation. Moreover, the amount of Class A Share Premium Account and the Class B Share Premium Account may be used to provide for the payment of Class A Shares and Class B Shares, respectively, which the Company may redeem from its respective shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Class A and Class B shareholders, respectively, or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles its owner to a fraction in the profits and assets of the Company as defined by the present Articles of Incorporation and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or of the general meeting of shareholders, as the case may be.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed among them or not.

All shares may only be transferred among shareholders as well as to non-shareholders with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may repurchase its own shares in accordance with the provisions of the law.

**Art. 7. Increase and Reduction of capital.** The subscribed capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by a resolution of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by article 19 of these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder.** The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders, as the case may be, does not put the Company into liquidation.

## Chapter III. Board of managers, Statutory auditors

**Art. 9. Board of Managers.** The Company will be managed and administered by a board of managers (referred to as the “Board of Managers”) composed of at least two members who need not be shareholders (the “Managers”).

The Managers will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their number and the period of their mandate. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the general meeting of shareholders, as the case may be. Each Manager may as well resign. The single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, decide upon the compensation of each Manager.

The single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, may decide to appoint one or several Class A Manager(s) and one or several Class B Manager(s).

**Art. 10. Meetings of the Board of Managers.** The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the “Chairman”). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholder(s).

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman or by any other Manager.

The Chairman, if any, will preside at all meetings of the Board of Managers and of the shareholder(s) (if any), except that in his absence the Board of Managers may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week’s notice of board meetings shall be given in writing, by fax or by e-mail. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing,

by fax or by e-mail of each Manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every board meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another Manager as his proxy. Any member of the Board of Managers may represent one or several other members of the Board of Managers.

Subject to the following, a quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office. If Class A and Class B Managers have been appointed, a quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office comprising at least one Class A Manager and one Class B Manager. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

A conference telephone call during which a quorum of the Managers as above-mentioned participates in the call shall be valid as meeting of the board provided written minutes reflecting the decisions adopted during such telephone conference call signed by all the Managers attending such telephone conference call are made.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Managers.** The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Managers.

**Art. 12. Powers of the Board of Managers.** The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, are in the competence of the Board of Managers.

**Art. 13. Delegation of Powers.** The Board of Managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents, chosen by it.

**Art. 14. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders, as the case may be.

**Art. 15. Representation of the Company.** Subject to the following, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of two Managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers, within the limits of such power.

However if the single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, has appointed one or several Class A Manager(s) and one or several Class B Manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Managers, within the limits of such power.

**Art. 16. Statutory Auditors.** The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors who need not to be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the general meeting of shareholders, as the case may be.

#### Chapter IV. Meeting of shareholders

**Art. 17. General meeting of shareholders.** If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of 10 August 1915, are not applicable in such a case.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the general meeting of shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by registered mail. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Managers, subsidiarily, by the auditor(s) or, more subsidiarily, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or e-mail as his proxy another person who need not be a shareholder.

General meeting of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 18. Powers of the meeting of shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Managers by law or by the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 19. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, or, by virtue of these Articles of Incorporation, as the case may be, will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any member of the Board of Managers.

## Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 20. Financial Year.** The Company's financial year starts on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 21. Adoption of annual accounts.** At the end of each financial year, the accounts are closed. The Board of Managers draws up the annual accounts, in accordance with the law.

The annual accounts are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these annual accounts at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than 25 shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

**Art. 22. Appropriation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Subject to the following, the single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

In the event of a payment of a dividend, such dividends will be apportioned to the holders of the Class A Shares and the holders of the Class B Shares in proportion to their aggregate contributions to the Company to subscribe for the shares held by them (including any share premium paid).

Subject to the conditions set by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) or, as the case may be, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) or, as the case may be, the Board of Managers determine(s) the amount and the date of payment of any such advance payment.

## Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 23. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as set out in article 17 of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After the payment of all debts and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be apportioned to the holders of the Class A Shares and the holders of the Class B Shares as follows: after repayment of each shareholders' capital contribution (including any share premium paid), the net liquidation proceeds will be apportioned to the holders of the Class A Shares and the holders of the Class B Shares in proportion to their aggregate contributions to the Company to subscribe for the shares held by them (including any share premium paid).

## Chapter VII. Applicable law

**Art. 24. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

### *Subscription - Payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up,

- Triton Fund III F&F L.P., represented as described above, subscribed for six hundred and twenty-five thousand (625,000) Class A Shares.
- TML3, represented as described above, subscribed for six hundred and twenty-five thousand (625,000) Class B Shares.
- All these new shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company.

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

### *Transitory measure*

Exceptionally the first financial year shall begin on the day of incorporation of the Company and end on 31 December 2011.

### *Resolutions of the shareholders' meeting* *First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 43, avenue John F. Kennedy (3<sup>rd</sup> floor), L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Second resolution*

The shareholders resolved to set at two (2) the number of Managers and further resolved to appoint the following as Managers for a unlimited period of time:

- (i) Mr Lars Frankfelt, company director, born on 20 July 1956 in Stockholm (Sweden), with professional address at 29 Esplanade (1<sup>st</sup> Floor), St. Helier, Jersey, JE3 3QA, Channel Islands, as Class A Manager; and
- (ii) Ms Charlmaine Vella, chartered accountant, born on 26 December 1969 in Rabat (Malta), with professional address at 29 Esplanade (1<sup>st</sup> Floor), St. Helier, Jersey, JE2 3QA, Channel Islands, as Class B Manager.

### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately nine hundred (EUR 900.-).

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who are known to the notary by his/her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt et un mars.

Par devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- TFF III Limited, une société régie par les lois de Jersey, ayant son siège social au 29 Esplanade (1<sup>st</sup> Floor), St. Helier, Jersey, JE3 3QA et enregistrée sous le numéro 101339, agissant comme associé gérant (general partner) de Triton Fund III F&F L.P., une société régie par les lois de Jersey, ayant son siège social au 29 Esplanade (1<sup>st</sup> Floor), St. Helier, Jersey, JE3 3QA et enregistrée sous le numéro 1079 («Triton Fund III F&F L.P.»),

représentée par M<sup>e</sup> Michael JONAS, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2011; et

- Triton Masterluxco 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant pour capital social EUR 12.500,07, ayant son siège social au 43, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.926 («TML3»),

représentée par M<sup>e</sup> Michael JONAS, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2011.

Lesquelles procurations, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est constituée par les présentes:

### Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte initialement deux (2) associés. En aucun cas les associés ne peuvent dépasser quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination sociale «Triton III LuxCo A 11 S.à r.l.»

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Commune de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion de la Société.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations et la détention de participations dans toutes entreprises du Grand-Duché de Luxembourg ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ses participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés dans quelque forme que ce soit.

Elle peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

Elle peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la loi.

### Chapitre II. Capital, Actions

**Art. 5. Capital social souscrit.** Le capital souscrit de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par six cent vingt-cinq mille (625.000) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») et six cent vingt-cinq mille (625.000) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), ensemble les «parts sociales». Chaque part sociale a une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) et est entièrement libérée.

Toute prime d'émission payée lors de l'émission de Parts Sociales de Catégorie A doit être affectée à un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'émission des Parts Sociales de Catégorie A») de la Société et toute prime d'émission payée lors de l'émission de Parts Sociales de Catégorie B doit être affectée à un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'émission des Parts Sociales de Catégorie B») de la Société.

Le Compte de Prime d'émission des Parts Sociales de Catégorie A et le Compte de Prime d'émission des Parts Sociales de Catégorie B peuvent être incorporés dans le capital social de la Société, en échange respectivement de l'émission de nouvelles Parts Sociales de Catégorie A et de nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, conformément aux dispositions des Statuts. En outre, le Compte de Prime d'émission des Parts Sociales de Catégorie A et le Compte de Prime d'émission



des Parts Sociales de Catégorie B peuvent être utilisés pour effectuer le remboursement de Parts Sociales de Catégorie A et de Parts Sociales de Catégorie B, respectivement, que la Société peut racheter aux associés respectifs, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions, respectivement, aux associés détenant des Parts Sociales Catégorie A et aux associés détenant des Parts Sociales de Catégorie B ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire le droit à une fraction des bénéfices de la Société et dans tout l'actif social tel que défini par aux présents statuts ainsi qu'une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société ainsi qu'aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

Toute cession de parts sociales entre associés ou à des non-associés requiert l'approbation de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social.** Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique, ou, selon le cas, par une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'article 19 de ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé.** Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre évènement similaire de l'associé unique ou, selon le cas, de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

### Chapitre III. Conseil de gérance, Commissaires aux comptes

**Art. 9. Conseil de Gérance.** La Société est gérée et administrée par un Conseil de Gérance (ci-après le «Conseil de Gérance») composé de deux membres au moins, associés ou non (ci-après les «Gérants»).

Les Gérants sont nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui détermine leur nombre et la durée de leur mandat. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés, selon le cas. Chaque Gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, décidera de la rémunération de chaque Gérant.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, pourra nommer un ou plusieurs Gérants de Catégorie A et un ou plusieurs Gérants de Catégorie B.

**Art. 10. Réunions du Conseil de Gérance.** Le Conseil de Gérance peut choisir parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Il peut choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et de ceux des assemblées générales des associés.

Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation du Président ou par tout Gérant.

Le Président, s'il y en a un, préside toutes les assemblées générales des associés et toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence l'assemblée générale des associés ou le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

Avis par écrit, par télécopieur ou par e-mail de toute réunion du Conseil de Gérance est donné à tous les Gérants au moins une (1) semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indique le lieu, la date et l'heure de la réunion et contient l'ordre du jour et la nature des affaires sur lesquels il convient de discuter. Il peut être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur ou par e-mail de chaque Gérant. Une convocation spéciale n'est pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tient au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance peut de temps en temps déterminer.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant un autre Gérant comme son mandataire. Tout membre du Conseil de Gérance peut représenter un ou plusieurs autres membres du Conseil de Gérance.

Sous réserve de ce qui suit, le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des Gérants est présente ou représentée. Si des Gérants de Catégorie A ou de Catégorie B ont été nommés, le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, un tel quorum comprenant au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de Catégorie B. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion.



Une conférence téléphonique à laquelle participe le quorum de Gérants prévu ci-avant constitue une réunion du Conseil de Gérance valable sous condition qu'un procès-verbal reprenant les décisions prises lors de la conférence par téléphone signé par tous les Gérants participant à cette conférence par téléphone soit dressé.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance.** Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance sont signés par le président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations restent annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, sont signés par le président et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux Gérants.

**Art. 12. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les Statuts à l'associé unique ou, selon le cas, aux associés sont de la compétence du Conseil de Gérance.

**Art. 13. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil de Gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 14. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre opération entre la Société et d'autres sociétés ou firmes n'est affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y ont un intérêt personnel, ou en sont administrateur, gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplit en même temps des fonctions d'administrateur, de gérant, d'associé, de fondé de pouvoirs ou d'employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contracte ou entre autrement en relations d'affaires, n'est pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou une telle opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de Gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés, selon le cas, au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 15. Représentation de la Société.** Sous réserve de ce qui suit, vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de deux Gérants, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Toutefois, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, a nommé un ou plusieurs Gérant(s) de Catégorie A et un ou plusieurs Gérant(s) de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 16. Commissaire aux comptes.** Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et elle doit obligatoirement l'être dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, sont nommés par l'associé unique ou par les associés, selon le cas, qui détermine leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des associés

**Art. 17. Assemblée générale des associés.** Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel est envoyé par le Conseil de Gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi, sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par le ou les commissaires aux comptes. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indique la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contient l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par e-mail un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produisent des circonstances de force majeure qui sont appréciées souverainement par le Conseil de Gérance.

**Art. 18. Pouvoirs de l'assemblée générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve des autres pouvoirs réservés au Conseil de Gérance en vertu de la loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 19. Procédure - Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les Statuts ou dont l'adoption est soumise par les Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts, est prise par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Sauf disposition contraire de la loi ou des Statuts, toutes les autres décisions sont prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Chaque part donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par un membre du Conseil de Gérance.

### Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 20. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 21. Approbation des comptes annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé, ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

**Art. 22. Affectation des bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets selon les conditions suivantes. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer comme dividendes.

S'il est distribué comme dividendes, ces dividendes seront répartis entre les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B en proportion avec leur contribution totale à la Société pour souscrire aux parts sociales qu'ils détiennent (y compris les primes d'émission payées).

Le ou les Gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de Gérance peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux associés dans les conditions établies par la Loi et conformément aux dispositions qui précèdent. Le ou les Gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de Gérance déterminent le montant et la date de paiement de ces acomptes.

### Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 23. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles prévues à l'article 17 des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectue par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net est réparti entre les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B de la manière suivante: après le remboursement de la contribution de chaque associé au capital (y compris les primes d'émission payées), le produit net de la liquidation sera réparti entre les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B en proportion de leur participation totale à la Société pour souscrire aux actions qu'ils détiennent (comprenant toute prime d'émission payée).

### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 24. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts sont réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### *Souscription et Paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés,

- Triton Fund III F&F L.P., représentée tel que mentionné ci-dessus, a souscrit à six cent vingt-cinq mille (625.000) parts sociales de Catégorie A;

- TML3, représentée tel que mentionné ci-dessus, a souscrit à six cent vingt-cinq mille (625.000) parts sociales de Catégorie B;

- Toutes ces nouvelles actions ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentaire qui constate que les conditions prévues aux articles 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le 31 décembre 2011.

### *Assemblée générale extraordinaire Première résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social au 43, avenue John F. Kennedy (3<sup>ème</sup> étage), L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à deux (2) le nombre de Gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

(i) Monsieur Lars Frankfelt, directeur de sociétés, né le 20 juillet 1956 à Stockholm (Suède), ayant son adresse professionnelle au 29 Esplanade (1<sup>st</sup> Floor), St. Helier, Jersey, JE3 3QA, Îles Anglo-Normandes, comme Gérant de Catégorie A; et

(ii) Madame Charlmaine Vella, expert-comptable, née le 26 décembre 1969 à Rabat (Malte), ayant son adresse professionnelle au 29 Esplanade (1<sup>st</sup> Floor), St. Helier, Jersey, JE2 3QA, îles Anglo-Normandes, comme Gérant de Catégorie B.

### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Jonas, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 22 mars 2011. Relation: RED/2011/617. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Releveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 22 mars 2011.

Référence de publication: 2011042133/535.

(110046968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2011.

### **Lux-Top 50 Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 59.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Service Investment Funds

Signatures

Référence de publication: 2011058950/12.

(110066279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Logistic S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.156.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011058949/10.

(110065889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**LUXBOND Advisory, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 30.522.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Service Investment Funds

Signatures

Référence de publication: 2011058951/12.

(110066284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Luxcash Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 33.519.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Service Investment Funds

Signatures

Référence de publication: 2011058952/12.

(110066264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 8.278.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Service Investment Funds

Signatures

Référence de publication: 2011058953/12.

(110066260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Nittler René s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4876 Lamadelaine, 81, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 13.606.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.  
"Le Dôme" - Espace Pétrusse  
2, Avenue Charles de Gaulle  
L-1653 Luxembourg  
B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2011058963/15.

(110065846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Mancana S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 107.269.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011058955/10.

(110066149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Manestan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R.C.S. Luxembourg B 83.260.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/04/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011058956/10.

(110065842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**MENA Joint Investment Fund Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 4, rue d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 153.362.

*Extrait de la résolution de l'associé unique du 22 novembre 2010*

L'Associé Unique accepte la démission de Madame Audrey Lewis et décide de nommer en remplacement Monsieur Malcolm Lindsay Wilson, 4 rue d'Arlon, L- 8399 Windhof, Luxembourg, comme administrateur la société à partir ce jour.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2011058958/11.

(110065872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Rovi International Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1531 Luxembourg, 6-10, rue de la Fonderie.  
R.C.S. Luxembourg B 97.546.

En date du 7 avril 2011, TV Guide Europe, l'associé unique de la Société, a été liquidée volontairement par Rovi Global Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6-10, rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.159, qui a ainsi repris tous ses actifs et passifs.

Par conséquent, les 50 parts sociales que TV Guide Europe détenait dans la Société et qui représentent l'intégralité du capital social de la Société ont été transférées à Rovi Global Services S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rovi International Solutions S.à r.l.

Référence de publication: 2011059793/16.

(110067094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2011.

---

**MLM Cartes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6646 Wasserbillig, 5, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 151.908.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011058959/10.

(110065837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Montaigne Marignan SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.693.

Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/4/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011058960/10.

(110065827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Private Equity Selection International (PESI) 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 83.305.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Private Equity Selection International (PESI) 1 S.A.*

Caceis Bank Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011058967/12.

(110065928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Brixton 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 134.843.

*Extrait des résolutions des associés du 28 Avril 2011*

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- D'accepter la démission d'Erik Rijnoudt en tant que gérant de la Société, avec effet de 12 Novembre 2010
- De nommer le gérant suivant avec effet de 12 Novembre 2010:

John Cassin, né le 04 Décembre 1940 à New York, Etats Unis D'Amérique, demeurant professionnellement au 14-16 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.



Luxembourg, le 28 Avril 2011.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures  
Gérant

Référence de publication: 2011059298/18.

(110066666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2011.

---

**Private Equity Selection International (PESI) 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 84.135.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Private Equity Selection International (PESI) 2 S.A.*  
Caceis Bank Luxembourg  
Signatures

Référence de publication: 2011058968/12.

(110065903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Pro-Mère S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 85.855.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011058974/10.

(110066213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Pro-Mère S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 85.855.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011058975/10.

(110066217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Palmer Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 153.271.

---

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2011.

*Pour: PALMER PRIVATE S.A. SPF*  
Société anonyme  
Experta Luxembourg  
Société anonyme  
Cindy SZABO / Mireille WAGNER

Référence de publication: 2011058970/15.

(110066251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Pagiest International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 125.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011058969/12.

(110065828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Pan-Holding, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 7.023.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2011.

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011058971/12.

(110065869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Ré Investissements & Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 115.330.

Il résulte de lettres adressées à la société RE INVESTISSEMENTS & PARTICIPATIONS S.A. en date du 14 avril 2011 que Madame Valérie VESQUY, demeurant professionnellement 3 rue Belle Vue à L-1227 Luxembourg et Monsieur Roberto DE LUCA demeurant professionnellement 40 avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société.

Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 14 avril 2011 que SER.COM S.à.r.l. a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2011.

Référence de publication: 2011058979/15.

(110065923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Parcadia Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 71.693.

Les comptes annuels audités au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2011.

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011058972/13.

(110065867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**PEN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4485 Soleuvre, 34, rue de Sanem.  
R.C.S. Luxembourg B 135.583.

—  
RECTIFICATIF

Ce bilan au 31 décembre 2009 remplace le dépôt du bilan au 31 décembre 2009 déposé le 28 mars 2011 sous le n° L110048743.04. a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011058973/12.

(110066218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Pastel Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 55.211.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2010*

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur de M. René FALTZ et de M. Tom FELGEN, demeurant tous deux au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

- Suite au décès de M. Nico KRUCHTEN, l'Assemblée nomme M. Laurent BARNICH, né le 02.10.1979 à Luxembourg, demeurant au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, en son remplacement.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux comptes de la société LUXEMBOURG OFFSHORE MANAGEMENT COMPANY (L.O.M.A.C.) S.A., ayant son siège social à 1720 Luxembourg, 6, rue Heine. L'Assemblée donne au commissaire aux comptes la mission spéciale de statuer sur les exercices 2008 et 2009.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin lors de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2016.

- L'Assemblée ne renouvelle pas le mandat de Commissaire aux comptes de la société COMPAGNIE DE SERVICES FICUCIAIRES SA comme décidé lors de l'AGO du 4 mars 2003.

- Le siège social de la société a été transféré de 1611 Luxembourg, 41 avenue de la Gare à 1720 Luxembourg, 6, rue Heine

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011063733/23.

(110071508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2011.

---

**QS PDI S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 133.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011058976/10.

(110066143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Quilvest Luxembourg Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 143.994.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011058978/10.

(110066146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Redwell Studio Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5339 Moutfort, 61, rue de Contern.  
R.C.S. Luxembourg B 151.909.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.  
"Le Dôme" - Espace Pétrusse  
2, Avenue Charles de Gaulle  
L-1653 Luxembourg  
B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2011058980/15.

(110065848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

**Elektro Maas & Hahn S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5440 Remerschen, 104, Wäistrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 156.065.

*Protokoll der Ausserordentliche Gesellschafterversammlung vom 14. April 2011*

Die Gesellschafter haben einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Zu Geschäftsführern werden ernannt auf unbestimmte Dauer:

- 1) Herr Werner HAHN, Elektromeister, geboren am 30. April 1956 in Mettlach, wohnhaft in D-66693 Mettlach, 14, Kaulenfeldstrasse, als technischer Geschäftsführer ab dem 14. April 2011,
- 2) Herr Sascha MAAS, Prozessleittechniker, geboren am 26. März 1974 in Mettlach, wohnhaft in D-66693 Mettlach, 16A, Kaulenfeldstrasse, als administrativer Geschäftsführer ab dem 14. April 2011.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer. Für Bankgeschäfte bis eintausend Euro (1.000,- EUR) ist jedoch jeder einzelne Geschäftsführer alleine zeichnungsberechtigt.

Remerschen, den 14. April 2011.

Werner Hahn / Sascha Maas  
Technischer Geschäftsführer / Administrativer Geschäftsführer

Référence de publication: 2011061412/19.

(110069016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2011.

**Selectum SICAV - SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 153.724.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2011.

*Pour le Conseil d'Administration*  
BANQUE DE LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
Marie-Cécile MAHY-DUBOURG  
Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2011058986/15.

(110065826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

**Rica Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 99.033.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Avril 2011.  
 RICA Investments S.à r.l.  
 Manacor (Luxembourg) S.A.  
 Signatures

Référence de publication: 2011058981/14.

(110065799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

**BBA Aviation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 4.046.700,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
 R.C.S. Luxembourg B 159.849.

In the year two thousand and eleven, on the eighteenth day of March.

In front of Maître Francis Kessler, notary public residing in Eschsur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

BBA Luxembourg Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84.440 (the "Contributor").

Hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Eschsur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of "BBA Aviation S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée" incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed enacted by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on 16 March 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (the "Company").

II. That the 40000 (forty thousand) shares of a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 4,006,700 (four million six thousand seven hundred United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 40,000 (forty thousand United States Dollars) to USD 4,046,700 (four million forty-six thousand seven hundred United States Dollars), by the issue of 4,006,700 (four million six thousand seven hundred) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, subject to the payment of a global share premium of USD 1,820,993,300 (one billion eight hundred twenty million nine hundred ninety-three thousand three hundred United States Dollars), out of which USD 404,670 (four hundred four thousand six hundred seventy United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve of the Company, the whole to be fully paid up through a contribution in kind;
3. Subscription and payment by BBA Luxembourg Investments S.à r.l. of the new shares by way of a contribution in kind;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Subsequent amendment of article 8, paragraph 1 of the articles of association of the Company; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been

put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow to examine carefully each document.

#### *Second resolution*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 4,006,700 (four million six thousand seven hundred United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 40,000 (forty thousand United States Dollars) to USD 4,046,700 (four million forty-six thousand six hundred United States Dollars) by the issue of 4,006,700 (four million six thousand seven hundred) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) (the "New Shares"), subject to the payment of share premium in a total amount of USD 1,820,993,300 (one billion eight hundred twenty million nine hundred ninety-three thousand three hundred United States Dollars) (the "Share Premium"), out of which an amount of USD 404,670 (four hundred four thousand six hundred seventy United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve of the Company.

The New Shares will be subscribed and paid-up and the Share Premium will be paid by the Contributor through a contribution in kind consisting in:

1) 5,600,707 (five million six hundred thousand seven hundred seven) shares with a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each in BBA Aviation Luxembourg Financial Services S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155.610 ("BLFS"), having an aggregate market value of USD 668,350,000 (six hundred sixty-eight million three hundred fifty thousand United States Dollars); and

2) Receivables amounting in an aggregate principal amount to USD 1,156,650,000 (one billion one hundred fifty-six million six hundred fifty thousand United States Dollars);

(together referred to as the "Contribution").

#### *Third resolution*

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares and the payment of the Share Premium by the Contribution.

#### *Contributor's intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mrs. Mrs Sofia Afonso-Da Chao Conde, by virtue of a proxy given under private seal.

The Contributor declares to subscribe the New Shares. The issue of the New Shares is also subject to the payment of the Share Premium.

The New Shares as well as the Share Premium have been fully paid up by the Contributor through the Contribution.

#### *Valuation*

The net value of the Contribution is USD 1,825,000,000 (one billion eight hundred twenty-five million United States Dollars). Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 18 March 2011, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

#### *Evidence of the contribution's existence*

A proof of the Contribution has been given to the Company.

#### *Managers' intervention*

Thereupon intervene:

a) Daniel Vincent Marcinik, residing professionally at 201 South Orange Avenue, Suite 1100, Orlando, FL 32801, United States of America, category A manager; and

b) Michael Lange, residing professionally at 16, Allée Marconi, L2120 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category B manager,

all here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above statement value;

acting in their capacity as managers of the Company, require the notary to act what follows:

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of this Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

#### *Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the sole shareholder of the Company holds all the 4,046,700 (four million forty-six thousand seven hundred) of its shares.



The notary acts that all the shares mentioned above, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

*Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend article 8, paragraph 1 of the Company's articles of association so that to read as follows:

“ **Art. 8.** The Company's share capital is set at USD 4,046,700 (four million forty-six thousand seven hundred United States Dollars), represented by 4,046,700 (four million forty-six thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each.”

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about seven thousand euro (€ 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notary deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix-huitième jour de mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

**A comparu:**

BBA Luxembourg Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.440 (l' «Apporteur»).

Ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration ayant été paraphée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis du notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I - La partie comparante est l'associé unique de «BBA Aviation S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée par acte pris par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence de Luxembourg, en date du 16 mars 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg (la «Société»).

II – Que les 40.000 (quarante mille) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour, dont l'associé unique reconnaît avoir été dûment préalablement informé.

III- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 4.006.700 USD (quatre millions six mille sept cents Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 40.000 USD (quarante mille Dollars américains) à 4.046.700 USD (quatre millions quarante-six mille sept cents Dollars américains) par l'émission de 4.006.700 (quatre millions six mille sept cents) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 1.820.993.300 USD (un milliard huit cent vingt millions neuf cent quatre-vingt-treize mille trois cents Dollars américains) dont un montant de 404.670 USD (quatre cent quatre mille six cent soixante-dix Dollars américains) sera alloué à la réserve légale de la Société, le tout devant être payé au moyen d'un apport en nature;

3. Souscription et paiement par BBA Luxembourg Investments S.à r.l. des nouvelles parts sociales au moyen d'un apport en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Modification subséquente de l'article 8, paragraphe 1 des statuts de la Société; et

## 6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'associé unique de la Société, les résolutions suivantes ont été adoptées:

### *Première résolution*

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'associé unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

### *Deuxième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 4.006.700 USD (quatre millions six mille sept cents Dollars américains), afin de le porter de son montant actuel de 40.000 USD (quarante mille Dollar américains) à 4.046.700 USD (quatre millions quarante-six mille sept cents Dollars américains), par l'émission de 4.006.700 (quatre millions six mille sept cents) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 1.820.993.300 USD (un milliard huit cent vingt millions neuf cent quatre-vingt-treize mille trois cents Dollars américains) (la «Prime d'Émission»), dont un montant de 404.670 USD (quatre cent quatre mille six cent soixante-dix Dollars américains) doit être alloué à la réserve légale de la Société.

La souscription des Nouvelles Parts Sociales, leur paiement ainsi que celui de la Prime d'Emission devant être payé par l'Apporteur au moyen d'un apport en nature consistant en:

1) 5.600.707 (cinq millions six cent mille sept cent sept) parts sociales d'une valeur nominale de 100 USD (cent Dollars américains) chacune détenues dans BBA Aviation Luxembourg Financial Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 155.610 («BLFS»), ayant une valeur de marché de 668.350.000 USD (six cent soixante-huit millions trois cent cinquante mille Dollars américains); et

2) Créances d'un montant global de 1.156.650.000 (un milliard cent cinquante-six millions six cent cinquante mille Dollars américains).

(Ensemble visés pour l'«Apport»)

### *Troisième résolution*

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des Nouvelles Parts Sociales mentionnées ci-dessus au moyen de l'Apport.

### *Intervention de l'apporteur - Souscription - Paiement*

Intervient alors l'Apporteur, ici représenté par Mme Sofia Afonso Da-Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

L'apporteur déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales. L'émission des Nouvelles Parts Sociales est sujette au paiement de la Prime d'Emission.

Les Nouvelles Parts Sociales et la Prime d'Émission ont été payées entièrement par l'Apporteur au moyen de l'Apport.

### *Evaluation*

La valeur nette de l'Apport s'élève à 1.825.000.000 USD (un milliard huit cent vingt-cinq millions Dollars américains). Une telle évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration de valeur de l'apport datée du 18 mars 2011, qui devra rester annexée à cet acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

### *Preuve de l'existence de l'Apport*

Une preuve de l'Apport a été donnée à la Société.

### *Intervention des gérants*

Interviennent alors:

a) M. Daniel Marcinik, avec adresse professionnelle, 201 S. Orange Ave., Suite 1425, Orlando, FL 32801, Etats-Unis d'Amérique, gérant de catégorie A; et

b) Michael Lange, avec adresse professionnelle au 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie B,

tous représentés par Mme Sofia Afonso Da-Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration incluse dans la déclaration de valeur d'apport mentionnée ci-dessous;

Agissant en tant que gérants de la Société, ils requièrent du notaire d'acter ce qui suit:

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement responsables en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, s'accordent expressément avec la description de cet Apport, avec son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes et du paiement complet de l'Apport, l'associé unique de la Société détient 4.046.700 (quatre millions quarante-six mille sept cents) parts sociales.

Le notaire constate que l'ensemble des parts sociales, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur les résolutions à prendre ci-dessus.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, et de l'Apport qui a été entièrement réalisé, il est décidé de modifier l'article 8, paragraphe 1 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital de la Société est fixé à 4.046.700 USD (quatre millions quarante-six mille sept cents Dollars américains), représentés par 4.046.700 (quatre millions quarante-six mille sept cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune.

#### *Estimation des coûts*

Les coûts, frais, taxes et charges, de quelque type que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à environ sept mille euros (€ 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la suite de quoi le présent acte notarié a été rédigé à Esch/Alzette au jour indiqué en tête du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 mars 2011. Relation: EAC/2011/4141. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011056170/237.

(110063499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2011.

---

#### **Rivertrans S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 52.628.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011058982/10.

(110065838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

#### **Robur Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 142.900.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 avril 2011.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2011058983/12.

(110065881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Saint-Gobain Abrasives S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 190, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 6.491.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011058984/9.

(110065902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

---

**Gamma Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 110.837.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, tenue à la date du 04 mai 2011, que

1. La société Juria Consulting S.A., avec siège social établi au no. 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, a été nommée en tant que commissaire aux comptes en remplacement de la société European Consultants (Luxembourg) S.A., établie au no. 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et dont le mandat a été terminé.

La durée du mandat du Commissaire aux Comptes ainsi nommé a été fixé à une durée de six ans prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2017.

2. Les mandats des administrateurs M. Claude Schmit, Mme Nicole Reinert et Mme Anne Huberland, tous demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, ont été renouvelés pour un nouveau terme de six ans prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 mai 2011.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2011063906/23.

(110070685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

---

**Euro-Meubles, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 107.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011073122/10.

(110074651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

---

**De Agostini Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 115.793.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011073119/10.

(110074668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

---